

Volière extérieure et prédateurs

Construite avec mon premier salaire de « job d'étudiant », ma volière a été construite en 1989 par mon frère et mon père. L'objectif premier était de mettre dans un grand volume nos canaris, élevés jusque là en cages, de manière à leur fournir espace de vol et soleil à profusion.

Erigée sur une partie du gazon, le sol en était donc de terre recouverte de gazon, puis de diverses herbes provenant de la germination des graines jetées hors des mangeoires.

Une fois les oiseaux lâchés en volière, la grande aventure commença. Ceux qui ont lâché pour la première fois leurs oiseaux de cage en volière se souviennent certainement de ce moment, indescriptible. Mais laissons là les joies et satisfactions, nombreuses et faciles à deviner, pour exposer, hélas, les différents problèmes rencontrés en élevage extérieur.

Durant les premières années, peu de problèmes apparurent. De dimensions respectables, 5 x 2 x 2 mètres, la volière était fermée sur 3 côtés par des tôles plastiques, seule la face avant était ouverte, le toit étant à l'époque entièrement recouvert.

Ce fut un piège pour les plus faibles : la chaleur, parfois forte en Alsace, s'est faite sentir cruellement. Si les adultes suffoquaient mais tenaient le coup grâce aux bains et aux coins ombragés de la volière, il en était autrement pour les premiers jeunes qui ont malheureusement « grillés » à cause du soleil, les nids étant placés sur le grillage de la volière, et donc juste à côté des tôles qui ont dramatiquement amplifié la chaleur. Une déshydratation mortelle en a été la conséquence.

Suite à la première nichée décédée de la sorte, il fut évident qu'il fallait agir : s'il n'y avait rien de faisable dans l'immédiat pour soulager les adultes, hormis ôter des tôles placées sur les côtés, les jeunes pouvaient être sauvés en les protégeant du soleil grâce à des cartons collés sur les tôles plastiques, de manière à ombrager les nids. Simple et efficace!

La saison d'hivernage en cage a été mise à profit afin de modifier la volière : le toit a été décalé vers l'arrière, laissant à ciel découvert les quatre-vingt premiers centimètres. La chaleur peut donc s'échapper par le haut.

Les côtés aussi ont été modifiés : les tôles plastiques qui descendaient jusqu'au sol, ont été supprimées sur le tiers inférieur des côtés, et des thuyas ont été plantés sur un côté pour fournir de l'ombre durant l'après-midi ([Photo 01](#)) .

Le soleil, le premier ennemi de mon élevage en semi-liberté, a été vaincu.

Exceptés quelques troubles ponctuels, l'élevage se passa bien pendant presque huit ans.

Arriva alors une période funeste, annoncée par l'apparition de rongeurs (souris, mulots, musaraignes) qui envahirent la volière, petit à petit. Les deux premières années de troubles, les conséquences en furent minimes : sol de la volière fréquemment « labouré » depuis le sous-sol, circulation intempestive des souris sur les supports de la volière et les branches, ce qui occasionna tout de même 3 ou 4 chutes de nids et d'œufs. Evidemment, je piégeais ces nuisibles comme je le pouvais, c'est à dire quasiment pas en période d'élevage et tout le temps en dehors de cette période. La troisième année de l'invasion, les vrais problèmes commencèrent : un oiseau, puis un deuxième, furent trouvés morts, une patte sectionnée. Je crus dans un premier temps que les musaraignes en étaient les responsables car l'attaque semblait provenir de l'intérieur de la volière, et non de l'extérieur.

Plusieurs autres décès similaires ont eu lieu sur les 18 mois suivants. Rien n'y faisait : piégeage des rongeurs, modification des fondations de la volière (le grillage repose désormais sur des bordures enfoncées de 50 cm dans le sol), modification des perchoirs qui sont éloignés de la face ouverte de la volière, car le doute est là : les responsables sont-ils des rongeurs internes à

la volière ? Des attaques ont en effet eu lieu sur la façade avant de la volière, et d'autres à l'intérieur de la volière, sans qu'aucune faille dans le grillage n'ait été trouvée. Etudiant, refaire l'ensemble de la volière était largement hors budget, et les attaques n'ayant lieu « qu'au » début du printemps et de l'automne, chaque amélioration de la volière laissait l'espoir d'avoir résolu le problème ou que le prédateur externe à la volière s'en fut ailleurs. Car sur le moment, la périodicité des attaques n'apparaît pas : deux attaques ponctuelles, 3 mois de calme, une attaque ponctuelle, puis plus rien. Et ce fut ainsi pendant 2 ans. Notez qu'en général les attaques portaient bien : le canari « de base » n'était pas atteint, mais le sizerin flammé en mutation, le bouvreuil à longue queue ou le serin à front d'or, eux, y ont eu droit ! La dernière fois, mes 3 couples de verdiers exotiques ont été anéantis : une femelle *Carduelis spinoides* (verdier de l'Himalaya) étant décédée, le mâle *Carduelis sinica* (verdier de Chine) tué, sa femelle survivra malgré sa patte en moins, le mâle verdier à tête noire, mort de la même manière que les autres, une patte en moins.

Devant l'hécatombe, une prise de décision est obligatoire : arrêter l'élevage ou refaire la volière. Ayant terminé mes études et occupant un premier emploi, je peux enfin mettre un peu d'argent dans la volière. Mais travaillant à 500 km de là, seule la disponibilité de mon frère et de mon père permit d'entreprendre les travaux nécessaires.

Mais comment sécuriser la volière ?

Pour cela passons en revue les différents prédateurs possibles :

- Les rongeurs divers et variés passent par le sol et des mailles de grillage trop grandes (mailles hexagonales de 11 mm pour ma volière, alors que les rongeurs se faufileaient à travers des mailles de 10 mm).
 - solution : rendre hermétique la volière par le sol. Une chape de dalles en béton lavé est mise en place au sol, et recouverte de quelques centimètres de terre ([Photo 02](#)).
 - problème : que faire des plantations existantes? La solution retenue a été de placer des dalles au plus près, et de grillager les racines (double épaisseur de grillage : maille de 11mm doublée de mailles de 05 mm). Le grillage est bloqué par les dalles de béton, et cimenté aux extrémités pour empêcher tout mouvement.
- Les rongeurs peuvent aussi passer par le grillage des côtés et de la face avant, tout comme les chats peuvent atteindre les oiseaux par ces endroits (bien que je n'aie pas eu ce problème, malgré quelques tentatives félines).
 - solution : doubler les mailles hexagonales existantes (11 mm) par un grillage de mailles carrées de 05 mm sur une hauteur 50 cm pour les côtés, et de 30 cm pour la face avant, peu propice aux prédateurs car ne présentant pas de cachette où se tapir. Le grillage repose déjà sur des bordures de pierre enfoncées de 50 cm dans le sol. Le sol de la volière est abaissé par rapport au niveau du sol, de sorte qu'un oiseau posé au sol est distant de 20 cm environ du grillage, qui est donc doublé à ce niveau sur au moins 30 cm. La protection efficace est donc de 50 cm au minimum lorsqu'un oiseau est posé au plus près du grillage ([Photo 03](#)).
- Les oiseaux peuvent aussi être perdus bêtement si ceux-ci s'échappent par la porte ! Nous avons donc construit un sas d'entrée, avec le sol dallé comme à l'intérieur de la volière. Le grillage constituant le sas est de maille hexagonale 11 mm, la porte du sas en contact avec la volière, de maille carrée 05 mm. Les portes s'ouvrent l'une vers l'autre, de sorte qu'il est mal aisé d'ouvrir les deux portes en même temps ([Photo 04](#)).

- Les attaques par les oiseaux de proie n'ont pas eu lieu à ma connaissance. Les oiseaux dorment au fond de la volière (aucun branchage n'est disposé à l'avant de la volière), inaccessible pour un oiseau de proie. Bien que l'épervier passe presque tous les jours à la belle saison à moins d'un mètre de la volière, il ne s'attaque pas aux oiseaux de la volière, mais suit un couloir de chasse pour surprendre les oiseaux sauvages. La face avant restera ouverte, avec des mailles hexagonales de 11 mm, car la refaire impliquerait de démonter une grande partie de la volière.

Et pourtant, l'année suivante, je perdis encore des oiseaux, une patte ou deux arrachées. Vous vous souvenez des thuyas, plantés pour donner de l'ombre aux oiseaux ? Et bien, les martres s'en sont servies pour monter sur le toit de la volière, qui n'a pas été sécurisé, une largeur de seulement (!) 80 cm restant à découvert. Je n'avais tout bêtement pas pensé que le danger pouvait venir de là, aucun perchoir n'étant assez près de cet endroit pour exposer au danger les oiseaux. Mais les martres, elles, passaient sous le toit et chassaient les oiseaux vers l'avant de la volière, où une partie du grillage a été soulevée sur une quinzaine de centimètres, permettant probablement aux martres de passer leurs pattes dans la volière. Cela ne se voyait pas, à moins de suivre le grillage cm par cm. Il ne me restait plus qu'à doubler le toit en posant un cadre de bois grillagé sur les montants existants ([Photo 05](#)) afin d'augmenter la distance entre les oiseaux et les griffes ennemies.

Pour empêcher les martres de passer sur le toit depuis les arbustes, du grillage bloque toutes les issues permettant de se faufiler sous le toit, la partie découpée et donc pointue du grillage tournée vers l'extérieur. Bien sûr, nous aurions pu simplement abattre ces arbustes, mais leur présence apporte sensation de sécurité aux oiseaux, ombre, nourriture (graines de thuya) et logis (les branches sont coupées et mises en volière, ce qui est pratique).

Ma volière est actuellement hermétique aux nuisibles par le sol, la face arrière, et le toit. Les côtés sont protégés, seuls 30 cm situés entre 1m et 1m50 du sol ne sont pas doublés, soit par des tôles plastiques ([Photo 06](#)), soit par un grillage plus fin. La face avant n'est protégée que sur les 30 cm surplombant les bordures de pierre. La volière n'est donc pas encore sécurisée à 100%, mais ces 12 derniers mois, aucune attaque n'a été signalée, et aucun rongeur n'est présent dans la volière.

L'inconvénient de ce système concerne la végétation : si nous avons sauvegardé et sécurisé les arbustes plantés, il est impossible d'en rajouter, si ce n'est « hors sol », en pot. L'arrosage est plus problématique, le sol séchant très vite du fait de la faible épaisseur de terre, et il est dur d'obtenir un sol gazonné en permanence. Toutefois, les microorganismes pathogènes ont plus de mal à se développer, ce qui limite notamment les risques de coccidioses et de moisissures. Certes, cela gâche un peu l'esthétisme, mais le choix était simple : sécuriser ou arrêter. Aussi, réfléchissez bien avant de construire votre volière extérieure : la sécurité avant tout, vous y gagnerez forcément, si ce n'est de l'argent (et encore), au-moins du temps et de la tranquillité.

Quant à moi, ces années d'expériences me seront bien utiles le jour où je fabriquerai ma volière sur mon propre terrain.

SCHLUB Stéphane
Article rédigé le 10 octobre 2003
Contact : stephane.schlub@free.fr

Photo 01 : Vue d'ensemble de la volière en mars 2000, non sécurisée contre les prédateurs.
- des thuyas sur le côté protègent du soleil de l'après-midi, mais permettent aux martres de grimper sur le toit !



Photo 02 : Protection contre les intrusions venant du sous-sol.
- une chape de dalles en béton, recouverte de quelques centimètres de terre, sécurise le sol de la volière.



Photo 03 : Protection contre les intrusions venant du sol.

- sur-élévation du grillage reposant sur des bordures de pierre
- grillage doublé sur 50 cm pour les côtés et 30 cm sur la face avant (mailles hexagonales de 11 mm doublée par des mailles carrées de 05 mm).



Photo 04 : Protection contre les évasions.

- sas d'entrée dont les portes s'ouvrent l'une vers l'autre avec sol en dur (dalles de béton lavé, comme pour le sol de la volière proprement dite).



Photo 05 : Protection contre les intrusions aériennes.

- double toit grillagé pour la partie à « ciel ouvert »
- grillage bloquant les accès au toit pour la partie couverte.



Photo 06 : Côté de la volière.

- tôles en plastique protégeant des éléments et des prédateurs pour la partie supérieure.
- double grillage pour la partie inférieure.



Photo 07 : Arrière de la volière.

- tôles en plastique protégeant des éléments et des prédateurs sur l'ensemble de la surface.



Photo 08 : Vue aérienne de la volière après sécurisation.

